Téléchargé à partir de https://www.codedelaroute.be/fr/formations

Attention : Le contenu de ce document n'est valable qu'au moment du téléchargement. Les informations publiées sur notre site web étant régulièrement mises à jour, leur contenu peut avoir changé.

Date de publication : 9 décembre 2025 - **Date de téléchargement** 5 septembre 2026

FORMATIONS DE L'INSTITUT VIAS

Découvrez les experts des règles de la circulation et de la sécurité routière

Sous la direction d'Erik Caelen, nos experts de l'institut Vias accompagnent les décideurs politiques, les professionnels de la mobilité et les services de la police autour des questions complexes liées aux règles de la circulation, à la sécurité routière et au code de la route. Grâce à leur expérience de terrain et à leurs connaissances approfondies, les formateurs rendent la législation claire, applicable et axée sur le futur. Les spécialistes sont consultés par les autorités et les organisations de Flandre, de Wallonie et de Bruxelles.

Découvrez les formations de l'institut Vias ici

Pourquoi suivre une formation ?

- Connaissance approfondie des règles de la circulation fédérale et régionale
- Expérience pratique et scientifique auprès de la police, des autorités et des décideurs politiques
- Explication claire de règles complexes
- Traduction en situations concrètes

L'expert à la une: Erik Caelen

Image not found or type unknown

Grâce à ses années d’expérience au carrefour entre l’exécution, la politique et la réglementation, Erik Caelen fait partie des références en matière de règles de la circulation belges.
Après avoir travaillé 20 ans dans la police, il a décidé de mettre son expérience au service du conseil.

Il est l’auteur de 12 livres sur la sécurité routière, donne différentes formations sur droit de la circulation routière et a également été conseiller auprès de plusieurs cabinets de ministres de la Mobilité.
De nombreuses autorités locales peuvent également faire appel à son expertise pour ses questions et ses défis en matière de mobilité.
Enfin, il a contribué activement au nouveau code de la route, qui entrera en vigueur en 2027.

Prêt à améliorer votre connaissance du code de la route?

Découvrez ci-dessous l'offre de formations